

AUTREMENT PSY 2012

« La vie d'expert ou le lien possible avec la clinique ? »

Parole d'expert .Il n'y a plus de doute. Avec la légitimité que lui confère sa maîtrise, fort de son expérience, l'expert sait et le fait savoir. Souvent cité en référence, Il s'exprime d'autant plus souvent et volontiers qu'aujourd'hui l'on s'y fie avec révérence. Le voici même devenu héros de son temps, glorifié en icône de série télévisée, au point que chacun se prend à rêver être expert dans son domaine.

L'expertise est l'acquisition d'une habileté ou d'un savoir faire, fruit d'une expérience passée et mûrie. Elle a toujours été la confirmation d'un apprentissage éprouvé par les essais et les années, qui permet d'approcher certaines vérités parfois d'un peu plus près.

C'est le cas dans le domaine particulier des sectes où thérapeutes et associatifs, au gré des rencontres avec les victimes et des confrontations à des situations complexes, acquièrent des compétences spécifiques dans le repérage des situations à risque de dérive et dans le traitement des victimes.

Mais l'expertise se transforme aujourd'hui.

On la convoque comme certificat de garantie. Elle devient un gage d'excellence. Elle annihile le doute et l'erreur, nous permettant d'avancer sereinement dans une société positivée, ou le risque est assumé et contrôlé. On sollicite toujours l'avis de l'expert, comme on souscrit une mutuelle ou une police s'assurance.

Et pourtant la maîtrise n'a jamais empêché la méprise, au point que Niels Bohr disait de l'expert qu'il est « une personne qui a commis toutes les erreurs possibles dans un domaine très restreint. »

L'expert, tout spécialiste diplômé qu'il est peut-il vraiment se tromper ? Du coup, l'exercice de l'expertise n'est-il pas lui-même devenu une spécialité ? Un métier risqué ?

Et quelle place prend cette expertise dans le champ de la psychiatrie ? Une psychiatrie experte est-elle une psychiatrie meilleure, plus habilitée ? Un psychiatre traitant n'est-il pas lui-même déjà un expert ?

Quelle place aujourd'hui pour une expertise en première personne, la parole des patients ou des usagers de soins ?

L'expertise en psychiatrie permet d'assurer nos patients de prises en charge plus rationalisées et standardisées, mais est-ce bien ce que nous attendons d'elle ? Le doute inquiète, la maladie aussi. Une psychiatrie experte ne doit-elle pas nous rassurer et nous protéger des dangers de la folie ordinaire ?

Les experts le disent, c'est la crise. Mais est-ce la crise de l'expertise ?



Président :
Docteur Jean-Marc CHABANNES
Trésorier :
Docteur Xavier ZENDJIDJIAN
Secrétaire :
Liliane COCHET

et l'AEFCP – ASSOCIATION POUR L'EVALUATION
ET LA FORMATION CONTINUE DES PSYCHIATRES
déclaration d'activité 31 62 02103 62
Préfecture Nord Pas de Calais
n° SIREN-SIRET : 50118218200029

BULLETIN D'INSCRIPTION
« **La vie d'Expert ou le lien possible avec la clinique ?** »
1^{er} et 2 juin 2012

Salle Antonin Artaud – Pôle Psychiatrie Centre – 147 Bd Marseille 13005 MARSEILLE

Nom :

Prénom :

Profession :

E-mail

Votre confirmation d'inscription vous sera adressée par e-mail exclusivement

Adresse :

Droits d'inscription :

Individuel : 100.00 Euros

FMC ou

Formation continue : 100.00 Euros

Etudiant – Interne : 20.00 Euros

Adresser à : **Liliane COCHET – Secrétariat**
Pôle Psychiatrie Centre
147 Bd Baille – 13385 MARSEILLE cedex 5

« La vie d'expert ou le lien possible avec la clinique ? »

VENDREDI 01/06/2012

- 9.00 ouverture
- 9.10 micro trottoir : « ça sert à quoi un Expert ? »
- 9.20 10.10 P. LE COZ « un monde sans expert : est-ce possible ? »
Professeur Agrégé de Philosophie, Docteur en sciences de la vie et de la santé
- 10.10 10.25 PAUSE
- 10.30 11.20 C. HENRY « politique nationale des Centres experts »
Professeur des Universités
- 11.20 12.10 R. BELZEAUX « centre expert bipolaire : l'expérience marseillaise »
Praticien Hospitalier
- Repas libre
- 14.00 14.50 Monsieur PACHOUD « médecines parallèles et risques de dérive sectaire,
le combat d'une association à Marseille »
Président du GEMMPI
- 14.50 15.40 JL SWERTVAEGHER « prise en charge de victimes de dérives sectaires : les
travaux du Centre George Devereux »
- 15.40 15.55 PAUSE
- 15.35 17.00 TABLE RONDE « les limites de l'expertise : hyperspécialisation réductrice ? »
(clinicien et / ou expert) ?
*Monsieur PACHOUD, Monsieur SWERTVAEGHER, Docteur SABATIER (Psychanalyste), Docteur GLEZER
(Psychiatre, Expert judiciaire, Médecin responsable du CRIR-AVS)*

SAMEDI 02/06/2012

9.15 10.15 G. ROSSINELLI « l'expertise psychiatrique judiciaire : le point de vue du
Président de l'association nationale des Psychiatres Experts Judiciaires »
Psychiatre, Président de l'ANPEJ

10.15 11.05 M. ARTHUR « de la stigmatisation à l'expertise un double regard social »
Présidente de l'Association d'usagers Les Sentinelles Egalité
Déléguée régionale ARGOS 2001
Présidente de l'Union nationale GEM-France

11.05 11.55 G. BILLON « web 3.0 : le patient s'expertise ».
Assistant

11.55 clôture des travaux